

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the consideration of the Second Report of the Special Committee of the Senate on National Defence, entitled: "Canada's Territorial Air Defence", tabled in the Senate on 23rd January, 1985,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the motion of the Honourable Senator Argue, P.C., seconded by the Honourable Senator Petten:

That the Standing Senate Committee on Transport and Communications be authorized to examine and report upon the policy of the Department of Transport regarding car rental outlets at airports, more particularly its refusal to open up competition, to increase the number of car rental outlets, the effect of restricting the major share of business to multinational companies, the adverse effect on jobs in Canadian companies and the advantages to the travelling public of greater competition,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the inquiry of the Honourable Senator Davey calling the attention of the Senate to the Government's preoccupation with secrecy,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the inquiry of the Honourable Senator Stanbury calling the attention of the Senate to the Twenty-fifth Meeting of the Canada-United States Inter-Parliamentary Group, held at Dorado, Puerto Rico, from 8th to 12th March, 1984, and to the Report of the said Meeting,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Honourable Senator Phillips moved, seconded by the Honourable Senator Roblin, P.C.:

That the Senate do now adjourn.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du deuxième rapport du Comité spécial du Sénat sur la défense nationale, intitulé: «La défense aérienne du territoire canadien», déposé au Sénat le 23 janvier 1985,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Petten,

Que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications soit autorisé à faire une étude et à présenter un rapport sur la politique du ministère des Transports à l'égard des comptoirs de location d'automobiles aux aéroports, et plus particulièrement sur son refus d'élargir la concurrence et d'augmenter le nombre de comptoirs, sur les répercussions de la limitation de la part principale du marché détenue par les multinationales, sur les effets néfastes de cette politique sur l'emploi dans les compagnies canadiennes et sur les avantages d'une concurrence accrue pour le public voyageur,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Davey, attirant l'attention du Sénat sur les préoccupations du gouvernement à l'égard du secret,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Stanbury, attirant l'attention du Sénat sur la vingt-cinquième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Dorado, Puerto Rico, du 8 au 12 mars 1984 et sur le rapport de cette réunion,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Phillips propose, appuyé par l'honorable sénateur Roblin, C.P.,

Que le Sénat ajourne maintenant.